



**II RAPPORT ANNUEL DE
L'OBSERVATOIRE DE L'ETAT SUR LA
VIOLENCE CONTRE LA FEMME**

RAPPORT EXECUTIF

NIPO 800-10-001-7

Le 12 mai 2009

Afin d'appliquer l'article 30 de la Loi Organique 1/2004, du 28 décembre, sur les Mesures de Protection Intégrale contre la Violence de Genre (postérieurement renommée Loi Intégrale), l'Observatoire de l'Etat sur la Violence contre la Femme a débattu et approuvé son deuxième Rapport Annuel durant la séance plénière du 12 mai 2009.

Ce rapport comprend une partie contenant une série de données statistiques recueillies par la Délégation contre la Violence de Genre ainsi qu'une seconde partie exposant les conclusions d'une recherche menée sur l'« *Étude des processus en place et des situations des femmes handicapées à la suite d'une agression de violence de genre* » réalisée par le CIMOP et conduite par Cristina Santamarina.

Chapitre 1. DONNÉES STATISTIQUES CONCERNANT LA VIOLENCE DE GENRE

Le premier rapport de l'Observatoire de l'Etat sur la Violence contre la Femme contenait les indications suivantes:

“Lutter contre la violence de genre exige de connaître l'ampleur réelle du phénomène et de procéder à l'identification des caractéristiques de ces femmes affectées afin de déterminer les principales situations de risque et pouvoir ainsi être en mesure de fournir une protection adéquate aux victimes. ”

“Néanmoins, l'information détenue actuellement en Espagne présente des carences indubitables et les données disponibles sont souvent restreintes rendant ainsi difficiles le suivi, la comparaison et l'analyse adéquats de ces chiffres. ”

“Dans tous les cas, il est indispensable de traiter de ce problème d'un point de vue statistique et ce, dans le but de déterminer l'ampleur et l'évolution de ce phénomène du moins en ce qui concerne certaines de ses manifestations. ”

Dans ce sens, la Délégation du Gouvernement contre la Violence de Genre a fait en sorte de sélectionner des sources offrant une information d'importance. L'organisme a procédé à l'exploitation de ces données, élaboré une série de statistiques dont les résultats sont indiqués dans ce rapport de façon systématique et réalisé une analyse descriptive des principales données.

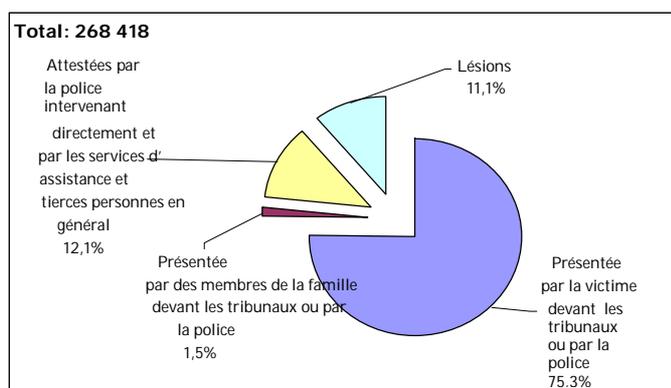
Ce travail a été effectué en collaboration avec certains des principaux organismes publics disposant d'information sur ce thème. Ceux-ci sont mentionnés en tant que source d'information dans chaque section.

Le chapitre résumant les données statistiques comprend dix sections dont les contenus suivants renvoient à des périodes de temps mentionnées pour chaque cas:

I. Victimes mortelles de la violence de genre. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008. Délégation du Gouvernement contre la Violence de Genre – Ministère de l'Égalité.



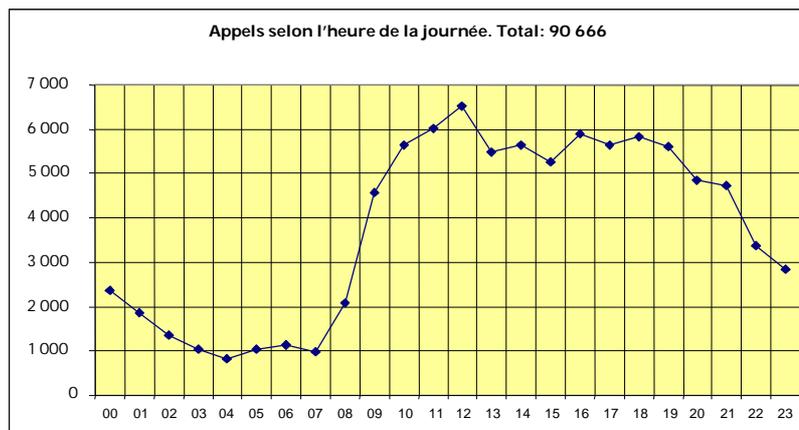
II. Plaintes pour violence de genre. Du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008. Conseil Général du Pouvoir Judiciaire.



III. Cas judiciaires de violence de genre. Du 29 juin 2005 au 31 décembre 2008. Registre Central pour la Protection des Victimes de Violence Domestique – Ministère de la Justice.

Femmes bénéficiant de protection judiciaire active au 31-12-2008	TOTAL	% vertical
TOTAL	113 500	100,0
Mesures préventives	42 477	37,4
Autres mesures	3 664	3,2
Peines	67 359	59,3

IV. Service téléphonique d'information et de conseil juridique en matière de violence de genre 016. Du 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008. Délégation du Gouvernement pour la Violence de Genre – Ministère de l'Égalité.



V. Service de téléassistance mobile pour victimes de violence de genre. De décembre 2005 à décembre 2008. Institut des Personnes Agées et des Services Sociaux (IMSERSO) – Ministère de l'Éducation, de la Politique Sociale et du Sport.

Fin 2008, un total de 20 319 femmes victimes de violence de genre avaient utilisé ce service; parmi elles 12 274 avaient déjà été préalablement enregistrées comme utilisatrices de ce service à cette date.

VI. Droits du travail des victimes de violence de genre: contrats bonifiés et de remplacement. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008. Service Public de l'Emploi de l'État – Ministère du Travail et de l'Immigration.

Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008, un nombre total de 1 958 femmes victimes de violence ont bénéficié de contrats bonifiés.

De 2005 à 2008, 268 travailleuses victimes de violence de genre ont pu profiter de contrats de remplacement.

VII. Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion (RAI). Du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008. Service Public de l'Emploi de l'État.

Année	Nombre de femmes	Moyenne mensuelle
2006	11 235	5 673
2007	13 691	7 602
2008	17 400	9 445

VIII. **Perceptrices de l'aide économique garantie par l'article 27 de la Loi Intégrale. 2006 à 2008.** Délégation du Gouvernement contre la Violence de Genre – Ministère de l'Égalité.

De 2006 à 2008, l'art. 27 de la Loi Intégrale a permis d'octroyer 391 aides économiques aux Communautés Autonomes Espagnoles.

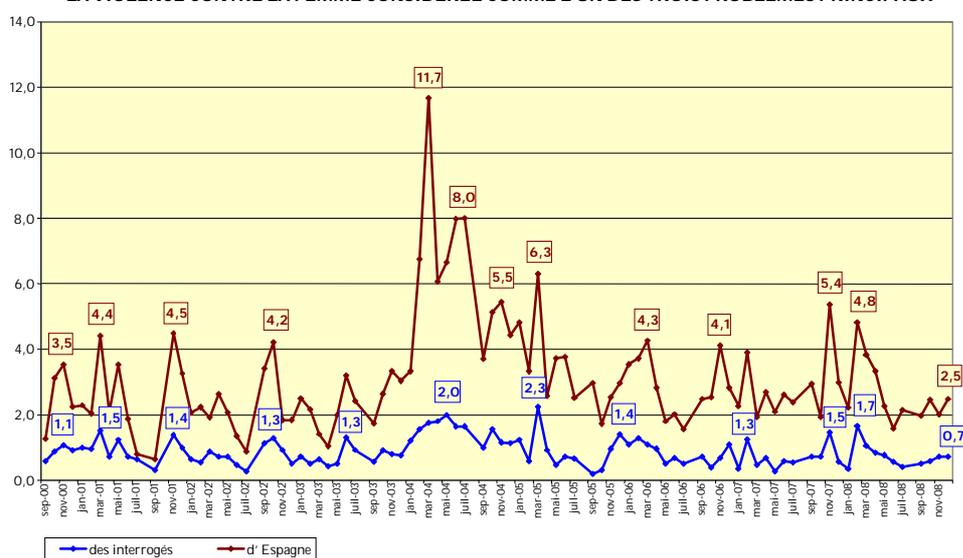
IX. **Permis de résidence temporaire pour circonstances exceptionnelles et pour raisons humanitaires pour femmes étrangères victimes de délit de violence familiale.** Données enregistrées jusqu'au 31 décembre 2008. Ministère de l'Administration Publique.

Année durant laquelle fut prise la décision	Nombre
TOTAL	848
2005	1
2006	135
2007	290
2008	422

X. **Perception sociale de la violence contre la femme en Espagne.** De septembre 2000 à décembre 2008. Centre de Recherches Sociologiques (CIS).

Une partie des citoyens pense que les baromètres du CIS publiés, mois après mois, montrent que la violence contre les femmes représente un des trois principaux problèmes en Espagne, il en est de même dans le cas des personnes interrogées. La fluctuation des résultats obtenus - les pourcentages les plus élevés ayant été obtenus entre 2004 et 2005 et correspondant à la période de préparation de la Loi Intégrale, son approbation et entrée en vigueur – peut probablement s'expliquer par le regain d'attention prêtée à la situation des femmes victimes de violence de genre durant ces quelques mois, notamment dans les médias ayant eux-mêmes défini ce problème comme un phénomène particulier et proclamé le besoin de mettre en place une série de mesures concrètes afin de l'éradiquer.

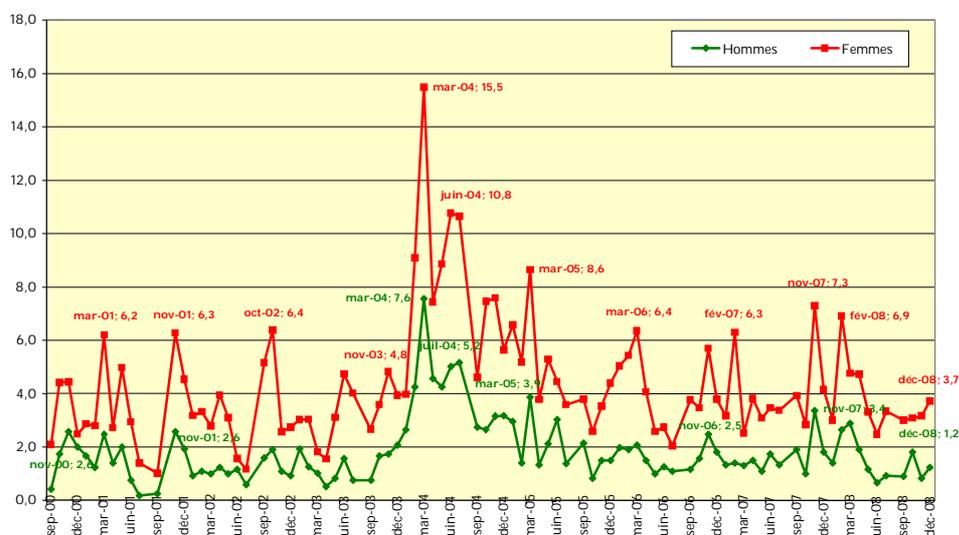
LA VIOLENCE CONTRE LA FEMME CONSIDÉRÉE COMME L'UN DES TROIS PRINCIPAUX



En termes généraux, les pourcentages enregistrés les plus élevés correspondent aux mois de novembre et mars, périodes durant lesquelles se célèbrent la Journée Internationale contre la Violence de Genre (25 novembre) ou bien la Journée Internationale de la Femme (8 mars) permettant à la fois de rendre le problème plus visible et de sensibiliser la population.

Parmi les personnes interrogées au cours de l'année, 3,1% pensent que la violence contre les femmes représente un des trois problèmes majeurs en Espagne.

Le phénomène de la violence contre la femme est perçu différemment chez les hommes que chez les femmes, les dernières percevant plus intensément ce problème. L'analyse de l'évolution des chiffres se référant à la perception de la violence contre la femme comme l'un des trois problèmes les plus importants en Espagne indique une différence allant jusqu'à huit points durant les mois de majeure préoccupation entre les femmes et les hommes interrogés. Un total de 1,8% des hommes interrogés considéraient la violence contre les femmes comme l'un des problèmes majeurs en Espagne contre 4,3% dans le cas des femmes interrogées.



L'exploitation statistique des données menée pour chaque section indiquée dans le présent document a été réalisée à partir de micro-données ne reflétant pas l'identité des personnes. En conséquence, le degré de désagrégation remarqué est supérieur à celui généralement observé jusqu'à présent dans les études statistiques sur la violence de genre. Dans le cas où il a été possible d'utiliser une information de base, le Rapport Annuel de l'Observatoire fournit des données sociodémographiques sur les victimes et les auteurs selon l'âge, la nationalité, etc.

Ce rapport traduit non seulement l'ampleur du phénomène de la violence de genre en termes quantitatifs mais montre également la constance avec laquelle les ressources institutionnelles sont utilisées pour assurer la protection des victimes.

Les données obtenues indiquées dans le chapitre consacré aux résultats statistiques de l'étude sont fournies pour chaque communauté autonome. L'annexe ci-dessous, incluse dans le rapport, présente un résumé des chiffres statistiques obtenus sur la violence de genre pour chaque communauté autonome.

	TOTAL	
	% vertical	Chiffre
POPULATION – 1^{er} janvier 2008		
Total population	100,0	46 157 822
Femmes de plus 15 ans et plus	43,5	20 078 057
PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008		
Total plaintes		268 418
CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008		
Cas entamés		311 601
Sentences	100,0	120 078
Sentences Absolutoires	30,4	36 549
Sentences Condamnatoires	69,6	83 529
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500
Mesures préventives	37,4	42 477
Autres mesures	3,2	3 664
Peines	59,3	67 359
APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008		
Nombre total d'appels	100,0	90 666
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670
Réalisés par une personne proche/un membre de la famille	17,3	15 647
Autres	2,6	2 349
UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008		
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274
DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES		
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion		
Année 2006		11 235
Année 2007		13 691
Année 2008		17 400
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008		
Nombre total de demandes	100,0	954
Demandes acceptées	41,0	391
Demandes rejetées	59,0	563
PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES		
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422
VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE		
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75



ANDALOUSIE

TOTAL		Andalousie		% Andalousie s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION – 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	8 202 220	17,8
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	42,5	3 487 075	17,4

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		57 368	21,4
----------------	--	---------	--	--------	------

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		53 327	17,1
Sentences	100,0	120 078	100,0	23 442	19,5
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	26,6	6 242	17,1
Sentences Condamnatoires	69,6	83 529	73,4	17.200	20,6
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	23 117	20,4
Mesures préventives	37,4	42 477	36,7	8 474	20,0
Autres mesures	3,2	3 664	2,8	638	17,4
Peines	59,3	67 359	60,6	14 005	20,8

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	14 772	16,3
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	79,7	11 766	16,2
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	17,8	2 631	16,9
Autres	2,6	2 349	2,5	375	16,2

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	3 758	18,5
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	41,8	1 572	19,5
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	58,2	2 186	17,8

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1.958		661	33,8
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		26	9,7
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		4 251	37,8
Année 2007		13 691		5 022	36,7
Année 2008		17 400		6 134	35,3
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		1 209	29,5
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	109	11,4
Demandes acceptées	41,0	391	57,8	63	16,1
Demandes rejetées	59,0	563	42,2	46	8,2

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	130	15,3
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	45,4	59	14,0

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	78	18,8
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	11,5	9	12,0



ARAGON

TOTAL		Aragon		% Aragon s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	1 326 918	2,9
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	43,6	578 349	2,9

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		6 189	2,3
----------------	--	---------	--	-------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		7 428	2,4
Sentences	100,0	120 078	100,0	2 666	2,2
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	32,7	871	2,4
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	67,3	1 795	2,1
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	2 396	2,1
Mesures préventives	37,4	42 477	33,3	797	1,9
Autres mesures	3,2	3 664	1,5	36	1,0
Peines	59,3	67 359	65,2	1 563	2,3

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	1 740	1,9
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	78,6	1 368	1,9
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	17,9	312	2,0
Autres	2,6	2 349	3,4	60	2,6

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	125	0,6
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	41,6	52	0,6
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	58,4	73	0,6

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

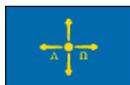
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		46	2,4
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		4	1,5
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		184	1,6
Année 2007		13 691		232	1,7
Année 2008		17 400		267	1,5
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4.105		117	2,9
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	35	3,7
Demandes acceptées	41,0	391	34,3	12	3,1
Demandes rejetées	59,0	563	65,7	23	4,1

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	25	2,9
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	44,0	11	2,6

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	12	2,9
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	8,3	1	1,3



ASTURIES

TOTAL		Asturies		% Asturies s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	1 080 138	2,3
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	47,1	509 193	2,5

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		4 313	1,6

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		5 803	1,9
Sentences	100,0	120 078	100,0	2544	2,1
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	28,1	716	2,0
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	71,9	1 828	2,2
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	2 023	1,8
Mesures préventives	37,4	42 477	21,8	442	1,0
Autres mesures	3,2	3 664	1,0	21	0,6
Peines	59,3	67 359	77,1	1 560	2,3

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	1 721	1,9
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	80,7	1 389	1,9
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	16,7	288	1,8
Autres	2,6	2 349	2,6	44	1,9

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	1 032	5,1
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	41,1	424	5,3
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	58,9	608	5,0

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		27	1,4
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		7	2,6
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		270	2,4
Année 2007		13 691		312	2,3
Année 2008		17 400		373	2,1
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		85	2,1
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	41	4,3
Demandes acceptées	41,0	391	41,5	17	4,3
Demandes rejetées	59,0	563	58,5	24	4,3

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	11	1,3
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	63,6	7	1,7

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	9	2,2
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	11,1	1	1,3

**BALEARES**

TOTAL		Baléares		% Baléares s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	1 072 844	2,3
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	42,4	454 948	2,3

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		8 600	3,2
----------------	--	---------	--	-------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		9 765	3,1
Sentences	100,0	120 078	100,0	3 895	3,2
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	12,9	503	1,4
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	87,1	3 392	4,1
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	4 301	3,8
Mesures préventives	37,4	42 477	29,0	1 246	2,9
Autres mesures	3,2	3 664	4,4	188	5,1
Peines	59,3	67.359	66,7	2.867	4,3

**APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016
3 septembre 2007 au 31 décembre 2008**

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	2 244	2,5
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	81,4	1 827	2,5
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	15,8	355	2,3
Autres	2,6	2 349	2,8	62	2,7

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	418	2,1
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	39,7	166	2,1
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	60,3	252	2,1

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		12	0,6
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		4	1,5
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		142	1,3
Année 2007		13 691		219	1,6
Année 2008		17 400		304	1,7
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		91	2,2
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954		0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391		0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563		0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	12	1,4
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	41,7	5	1,2

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	15	3,6
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	6,7	1	1,3

**CANARIES**

TOTAL		Canaries		% Canaries s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	2 075 968	4,5
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	42,6	884 413	4,4

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		17 981	6,7
----------------	--	---------	--	--------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		17 811	5,7
Sentences	100,0	120 078	100,0	6 517	5,4
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	23,2	1 509	4,1
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	76,8	5 008	6,0
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	6 924	6,1
Mesures préventives	37,4	42 477	38,6	2 676	6,3
Autres mesures	3,2	3 664	1,3	93	2,5
Peines	59,3	67 359	60,0	4 155	6,2

**APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016
3 septembre 2007 au 31 décembre 2008**

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	5 100	5,6
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	80,6	4 110	5,7
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	17,4	886	5,7
Autres	2,6	2 349	2,0	104	4,5

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	1 732	8,5
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	49,8	863	10,7
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	50,2	869	7,1

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		62	3,2
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		12	4,5
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		770	6,9
Année 2007		13 691		1 011	7,4
Année 2008		17 400		1 349	7,8
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		422	10,3
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	35	3,7
Demandes acceptées	41,0	391	68,6	24	6,1
Demandes rejetées	59,0	563	31,4	11	2,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	36	4,2
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	69,4	25	5,9

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	29	7,0
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	17,2	5	6,7



CANTABRIE

TOTAL		Cantabrie		% Cantabrie s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	582 138	1,3
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	45,0	261 677	1,3

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		2 336	0,9
----------------	--	---------	--	-------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		3 546	1,1
Sentences	100,0	120 078	100,0	1 732	1,4
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	41,1	711	1,9
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	58,9	1 021	1,2
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	1 135	1,0
Mesures préventives	37,4	42 477	21,4	243	0,6
Autres mesures	3,2	3 664	2,9	33	0,9
Peines	59,3	67 359	75,7	859	1,3

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	1 117	1,2
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	81,9	915	1,3
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	15,5	173	1,1
Autres	2,6	2 349	2,6	29	1,3

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	449	2,2
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	37,4	168	2,1
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	62,6	281	2,3

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		11	0,6
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		9	3,4
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		107	1,0
Année 2007		13 691		139	1,0
Année 2008		17 400		190	1,1
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4.105		37	0,9
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	43	4,5
Demandes acceptées	41,0	391	44,2	19	4,9
Demandes rejetées	59,0	563	55,8	24	4,3

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	15	1,8
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	40,0	6	1,4

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	5	1,2
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	0,0	0	0,0



CASTILLE - LA MANCHE

TOTAL		Castille - La Manche		% Castille-La Manche / TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1 ^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	2 043 100	4,4
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	42,1	860 333	4,3

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		9 078	3,4

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		11 108	3,6
Sentences	100,0	120 078	100,0	4 650	3,9
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	29,9	1 390	3,8
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	70,1	3 260	3,9
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	4 747	4,2
Mesures préventives	37,4	42 477	40,2	1 907	4,5
Autres mesures	3,2	3 664	3,5	166	4,5
Peines	59,3	67 359	56,3	2 674	4,0

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	3 195	3,5
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	80,6	2 575	3,6
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	16,0	511	3,3
Autres	2,6	2 349	3,4	109	4,7

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	759	3,7
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	40,3	306	3,8
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	59,7	453	3,7

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		53	2,7
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		1	0,4
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		415	3,7
Année 2007		13 691		539	3,9
Année 2008		17 400		737	4,2
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4.105		211	5,1
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	39	4,1
Demandes acceptées	41,0	391	64,1	25	6,4
Demandes rejetées	59,0	563	35,9	14	2,5

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	30	3,5
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	43,3	13	3,1

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	20	4,8
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	15,0	3	4,0



CASTILLE ET LEON

TOTAL		Castille et Léon		% Castille et Léon s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1 ^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	2 557 330	5,5
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	44,7	1 143 579	5,7

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		10 724	4,0

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		12 242	3,9
Sentences	100,0	120 078	100,0	4 279	3,6
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	29,7	1 269	3,5
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	70,3	3 010	3,6
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	4 501	4,0
Mesures préventives	37,4	42 477	43,5	1 959	4,6
Autres mesures	3,2	3 664	1,4	63	1,7
Peines	59,3	67 359	55,1	2 479	3,7

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	3 946	4,4
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	78,8	3 110	4,3
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	18,4	728	4,7
Autres	2,6	2 349	2,7	108	4,7

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	587	2,9
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	44,5	261	3,2
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	55,5	326	2,7

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		416	21,3
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		13	4,9
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		518	4,6
Année 2007		13 691		634	4,6
Année 2008		17 400		810	4,7
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		350	8,5
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	49	5,1
Demandes acceptées	41,0	391	49,0	24	6,1
Demandes rejetées	59,0	563	51,0	25	4,4

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	30	3,5
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	46,7	14	3,3

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	22	5,3
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	27,3	6	8,0



CATALOGNE

TOTAL		Catalogne		% Catalogne s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	7 364 078	16,0
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	43,1	3 177 597	15,8

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		38 789	14,5
----------------	--	---------	--	--------	------

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		56 054	18,0
Sentences	100,0	120 078	100,0	19 958	16,6
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	40,9	8 171	22,4
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	59,1	11 787	14,1
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	16 813	14,8
Mesures préventives	37,4	42 477	41,9	7 050	16,6
Autres mesures	3,2	3 664	3,9	662	18,1
Peines	59,3	67 359	54,1	9 101	13,5

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	12 105	13,4
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	81,4	9 859	13,6
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	16,3	1 972	12,6
Autres	2,6	2 349	2,3	274	11,8

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	2 484	12,2
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	27,0	671	8,3
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	73,0	1 813	14,8

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		138	7,1
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		49	18,3
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		839	7,5
Année 2007		13 691		996	7,3
Année 2008		17 400		1 375	7,9
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		256	6,2
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954		0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391		0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563		0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	130	15,3
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	49,2	64	15,2

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	62	15,0
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	16,1	10	13,3

**PAYS VALENCIEN**

TOTAL		Pays Valencien		% Pays Valencien s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	5 029 601	10,9
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	43,0	2 164 736	10,8

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		34 617	12,9

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		42 713	13,7
Sentences	100,0	120 078	100,0	16 655	13,9
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	25,1	4 175	11,4
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	74,9	12 480	14,9
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	15 780	13,9
Mesures préventives	37,4	42 477	31,2	4 929	11,6
Autres mesures	3,2	3 664	2,7	419	11,4
Penas	59,3	67 359	66,1	10 432	15,5

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	9 244	10,2
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	80,1	7 407	10,2
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	16,7	1 546	9,9
Autres	2,6	2 349	3,1	291	12,5

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	4 303	21,2
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	47,6	2 050	25,5
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	52,4	2 253	18,4

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		213	10,9
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		31	11,6
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		1 458	13,0
Année 2007		13 691		1 782	13,0
Année 2008		17 400		2 325	13,4
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		305	7,4
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	187	19,6
Demandes acceptées	41,0	391	43,9	82	21,0
Demandes rejetées	59,0	563	56,1	105	18,7

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	128	15,1
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	57,8	74	17,5

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	50	12,1
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	20,0	10	13,3



EXTREMADURE

TOTAL		Extremadure		% Extremadure s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1 ^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	1 097 744	2,4
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	43,2	473 816	2,4

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		3 168	1,2

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		4 985	1,6
Sentences	100,0	120 078	100,0	1 912	1,6
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	14,9	285	0,8
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	85,1	1 627	1,9
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	2 147	1,9
Mesures préventives	37,4	42 477	33,9	728	1,7
Autres mesures	3,2	3 664	0,8	17	0,5
Peines	59,3	67 359	65,3	1 402	2,1

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	1 883	2,1
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	80,3	1 512	2,1
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	17,0	320	2,1
Autres	2,6	2 349	2,7	51	2,2

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	366	1,8
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	44,3	162	2,0
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	55,7	204	1,7

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		16	0,8
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		3	1,1
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		376	3,3
Année 2007		13 691		491	3,6
Année 2008		17 400		601	3,5
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		91	2,2
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	8	0,8
Demandes acceptées	41,0	391	0,0	0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563	100,0	8	1,4

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	21	2,5
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	52,4	11	2,6

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	4	1,0
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	0,0	0	0,0



GALICE

TOTAL		Galice		% Galice s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	2 784 169	6,0
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	46,3	1 287 711	6,4

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		11 140	4,2
----------------	--	---------	--	--------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		12 037	3,9
Sentences	100,0	120 078	100,0	4 399	3,7
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	22,6	994	2,7
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	77,4	3 405	4,1
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	4 457	3,9
Mesures préventives	37,4	42 477	37,0	1 651	3,9
Autres mesures	3,2	3 664	2,9	131	3,6
Peines	59,3	67 359	60,0	2 675	4,0

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	3 974	4,4
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	81,3	3 231	4,5
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	16,3	648	4,2
Autres	2,6	2 349	2,4	95	4,1

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	691	3,4
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	38,6	267	3,3
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	61,4	424	3,5

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		89	4,6
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		13	4,9
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		520	4,6
Année 2007		13 691		579	4,2
Année 2008		17 400		656	3,8
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		252	6,1
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	210	22,0
Demandes acceptées	41,0	391	38,1	80	20,5
Demandes rejetées	59,0	563	61,9	130	23,1

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	19	2,2
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	63,2	12	2,8

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	20	4,8
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	35,0	7	9,3

**MADRID**

TOTAL		Madrid		% Madrid s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	6 271 638	13,6
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	44,4	2 783 097	13,9

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		41 455	15,4

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		46 182	14,8
Sentences	100,0	120 078	100,0	15 683	13,1
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	46,0	7 209	19,7
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	54,0	8 474	10,1
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	14 545	12,8
Mesures préventives	37,4	42 477	52,1	7 579	17,8
Autres mesures	3,2	3 664	5,2	763	20,8
Peines	59,3	67 359	42,6	6 203	9,2

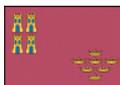
APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	22 521	24,9
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	79,9	17 988	24,8
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	17,7	3 995	25,6
Autres	2,6	2 349	2,4	538	23,2

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	3 057	15,0
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	27,4	839	10,4
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	72,6	2 218	18,1

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		135	6,9
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		36	13,4
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		735	6,5
Année 2007		13 691		919	6,7
Année 2008		17 400		1 214	7,0
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		367	8,9
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	163	17,1
Demandes acceptées	41,0	391	7,4	12	3,1
Demandes rejetées	59,0	563	92,6	151	26,8

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	106	12,5
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	44,3	47	11,1

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	40	9,7
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	27,5	11	14,7



MURCIE

TOTAL		Murcie		% Murcie s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	1 426 109	3,1
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	41,0	584 595	2,9

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		11 061	4,1
----------------	--	---------	--	--------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		10 404	3,3
Sentences	100,0	120 078	100,0	5 599	4,7
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	21,6	1 208	3,3
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	78,4	4 391	5,3
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	5 142	4,5
Mesures préventives	37,4	42 477	21,9	1 125	2,6
Autres mesures	3,2	3 664	2,6	136	3,7
Peines	59,3	67 359	75,5	3 881	5,8

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	2 811	3,1
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	80,9	2 273	3,1
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	16,4	461	3,0
Autres	2,6	2 349	2,7	77	3,3

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	216	1,1
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	37,5	81	1,0
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	62,5	135	1,1

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		22	1,1
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		6	2,2
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		276	2,5
Année 2007		13 691		335	2,4
Année 2008		17 400		506	2,9
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4.105		51	1,2
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954		0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391		0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563		0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	69	8,1
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	62,3	43	10,2

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	18	4,3
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	22,2	4	5,3



NAVARRRE

TOTAL		Navarre		% Navarre s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POBLACIÓN - 1^{er} janvier 2008					
Total population	100,0	46 157 822	100,0	620 377	1,3
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	42,8	265 488	1,3

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008					
Total plaintes		268 418		2 867	1,1

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008					
Cas entamés		311 601		2 745	0,9
Sentences	100,0	120 078	100,0	978	0,8
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	25,2	246	0,7
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	74,8	732	0,9
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	1 107	1,0
Mesures préventives	37,4	42 477	42,5	471	1,1
Autres mesures	3,2	3 664	1,9	21	0,6
Peines	59,3	67 359	55,6	615	0,9

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008					
Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	883	1,0
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	79,8	705	1,0
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	18,2	161	1,0
Autres	2,6	2 349	1,9	17	0,7

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008					
Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	13	0,1
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	46,2	6	0,1
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	53,8	7	0,1

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES					
Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		14	0,7
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		28	10,4
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		67	0,6
Année 2007		13 691		84	0,6
Année 2008		17 400		112	0,6
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		96	2,3
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954		0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391		0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563		0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES					
Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	1	0,1
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	0,0	0	0,0

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE					
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	7	1,7
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	28,6	2	2,7



PAYS BASQUE

TOTAL		Pays Basque		% Pays Basque s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	2 157 112	4,7
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	44,9	968 191	4,8

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes		268 418		7 183	2,7
----------------	--	---------	--	-------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		11 883	3,8
Sentences	100,0	120 078	100,0	3 553	3,0
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	11,1	393	1,1
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	88,9	3 160	3,8
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	3 249	2,9
Mesures préventives	37,4	42 477	29,8	968	2,3
Autres mesures	3,2	3 664	8,2	265	7,2
Penas	59,3	67 359	62,0	2 016	3,0

APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016 3 septembre 2007 au 31 décembre 2008

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	2 266	2,5
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	77,2	1 750	2,4
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	20,0	454	2,9
Autres	2,6	2 349	2,7	62	2,7

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	249	1,2
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	49,4	123	1,5
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	50,6	126	1,0

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		34	1,7
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		23	8,6
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		173	1,5
Année 2007		13 691		235	1,7
Année 2008		17 400		289	1,7
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		105	2,6
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954		0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391		0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563		0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	39	4,6
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	51,3	20	4,7

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	15	3,6
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	20,0	3	4,0

**LA RIOJA**

TOTAL		La Rioja		% La Riojas / TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	317 501	0,7
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	42,7	135 616	0,7

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total Denuncias		268 418		1 549	0,6
-----------------	--	---------	--	-------	-----

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		1 894	0,6
Sentences	100,0	120 078	100,0	820	0,7
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	26,5	217	0,6
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	73,5	603	0,7
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	727	0,6
Mesures préventives	37,4	42 477	21,7	158	0,4
Autres mesures	3,2	3 664	0,8	6	0,2
Peines	59,3	67 359	77,4	563	0,8

**APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016
3 septembre 2007 au 31 décembre 2008**

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	457	0,5
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	78,3	358	0,5
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	19,5	89	0,6
Autres	2,6	2 349	2,2	10	0,4

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	2	0,0
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	0,0	0	0,0
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	100,0	2	0,0

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		7	0,4
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		3	1,1
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		40	0,4
Année 2007		13 691		53	0,4
Année 2008		17 400		64	0,4
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		39	0,9
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954	100,0	35	3,7
Demandes acceptées	41,0	391	94,3	33	8,4
Demandes rejetées	59,0	563	5,7	2	0,4

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	4	0,5
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	50,0	2	0,5

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	5	1,2
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	40,0	2	2,7

**CEUTA**

TOTAL		Ceuta		% Ceuta s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	77 389	0,2
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	39,0	30 151	0,2

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes	268 418	-	#iVALOR!
----------------	---------	---	----------

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés		311 601		468	0,2
Sentences	100,0	120 078	100,0	343	0,3
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	51,6	177	0,5
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	48,4	166	0,2
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	187	0,2
Mesures préventives	37,4	42 477	21,4	40	0,1
Aures mesures	3,2	3 664	1,1	2	0,1
Peines	59,3	67 359	77,5	145	0,2

**APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016
3 septembre 2007 au 31 décembre 2008**

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	162	0,2
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	75,9	123	0,2
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	22,8	37	0,2
Autres	2,6	2 349	1,2	2	0,1

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	11	0,1
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	45,5	5	0,1
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	54,5	6	0,0

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008		1 958		0	0,0
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008		268		0	0,0
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion					
Année 2006		11 235		52	0,5
Année 2007		13 691		60	0,4
Année 2008		17 400		41	0,2
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008		4 105		2	0,0
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008					
Nombre total de demandes	100,0	954		0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391		0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563		0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	15	1,8
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	13,3	2	0,5

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	100,0	414	100,0	1	0,2
1 ^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008	18,1	75	0,0	0	0,0

**MELILLA**

TOTAL		Melilla		% Melilla s/ TOTAL
% vertical	Chiffre	% vertical	Chiffre	

POPULATION - 1^{er} janvier 2008

Total population	100,0	46 157 822	100,0	71 448	0,2
Femmes de 15 ans et plus	43,5	20 078 057	38,5	27 492	0,1

PLAINTES POUR VIOLENCE DE GENRE - Janvier 2007 à décembre 2008

Total plaintes	268 418	-	#iVALOR!
----------------	---------	---	----------

CAS JUDICIAIRES - 29 juin 2005 au 31 décembre 2008

Cas entamés	311 601	1 204	0,4		
Sentences	100,0	120 078	100,0	453	0,4
Sentences Absolutoires	30,4	36 549	58,1	263	0,7
Sentences Condenmatoires	69,6	83 529	41,9	190	0,2
Femmes bénéficiant de protection active au 31-12-2008	100,0	113 500	100,0	201	0,2
Mesures préventives	37,4	42 477	16,4	33	0,1
Autres mesures	3,2	3 664	2,0	4	0,1
Peines	59,3	67 359	81,6	164	0,2

**APPELS LIÉS À LA VIOLENCE DE GENRE RÉPONDUS AU 016
3 septembre 2007 au 31 décembre 2008**

Nombre total d'appels	100,0	90 666	100,0	225	0,2
Réalisés par l'utilisatrice	80,4	72 670	77,3	174	0,2
Réalisés par un proche/un membre de la famille	17,3	15 647	17,3	39	0,2
Autres	2,6	2 349	5,3	12	0,5

UTILISATRICES DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE - 31 décembre 2008

Inscriptions réalisées depuis 2005	100,0	20 319	100,0	67	0,3
Femmes ayant arrêté d'utiliser le service	39,6	8 045	43,3	29	0,4
Utilisatrices enregistrées au 31 décembre 2008	60,4	12 274	56,7	38	0,3

DROITS DU TRAVAIL ET DROITS ECONOMIQUES

Nombre de femmes victimes de violence ayant bénéficié de contrats bonifiés. 2003 - décembre 2008	1 958	0	0,0	
Nombre de femmes ayant bénéficié de contrats de remplacement. 2005 - décembre 2008	268	0	0,0	
Femmes victimes de violence recevant le Revenu Actif d'Insertion				
Année 2006	11 235	42	0,4	
Année 2007	13 691	49	0,4	
Année 2008	17 400	53	0,3	
Aides octroyées pour changement de résidence janvier 2005 à décembre 2008	4.105	21	0,5	
Postulantes pour l'aide économique. Art. 27 Loi Intégrale. 2006 au 31 décembre 2008				
Nombre total de demandes	100,0	954	0	0,0
Demandes acceptées	41,0	391	0	0,0
Demandes rejetées	59,0	563	0	0,0

PERMIS DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE OCTROYÉS À DES FEMMES ÉTRANGÈRES

Mars 2005 à décembre 2008	100,0	848	100,0	27	3,2
1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008	49,8	422	25,9	7	1,7

VICTIMES MORTELLES DE LA VIOLENCE DE GENRE

1 de enero de 2003 a 31 de diciembre de 2008	100,0	414	100,0	2	0,5
1 de enero de 2008 a 31 de diciembre de 2008	18,1	75	0,0	0	0,0

Le recueil de l'information est bien entendu primordial mais il est également indispensable de chercher à améliorer les données statistiques disponibles et de les compléter à l'aide de données procédant d'autres sources et en particulier de fournir des chiffres globaux et consistants sur les ressources proposées en matière d'assistance sociale intégrale mise en place dans le but de permettre aux victimes de la violence de genre de se remettre sur pied.

Il est également nécessaire de continuer à approfondir les données obtenues afin de combattre ce grave problème social, à l'aide d'enquêtes et de recherches de caractère quantitatif et qualitatif.



Chapitre 2. ETUDE DES PROCESSUS ET DES SITUATIONS DES FEMMES HANDICAPEES À CAUSE D'UNE AGRESSION DE VIOLENCE DE GENRE

Afin de faciliter l'application d'une des mesures concrètes indiquées dans le Plan National de Sensibilisation et de Prévention de la Violence de Genre, approuvé par le Conseil des Ministres le 15 décembre 2006, la Délégation Spéciale du Gouvernement contre la Violence sur la Femme (Ministère du Travail et des Affaires Sociales) exigea la réalisation de cette recherche exécutée par le CIMOP et dirigée par la chercheuse Cristina Santamarina.

Cette étude fut réalisée en 2007 et représente le résultat final d'un travail de terrain complexe, difficile, parfois bouleversant et constamment ardu qu'il fallut effectuer en dehors des sentiers battus et loin des réseaux habituels de recherche sociale et sans non plus pouvoir utiliser les voies institutionnelles comme sources d'information en raison de la loi sur la protection des données empêchant logiquement toute communication externe d'information.

Il s'agit d'une approximation établie sur une base empirique réduite complétée par un rapprochement précis réalisé grâce à l'étude de trajectoires vécues.

Cette recherche n'a pas pour objectif une représentation statistique du problème mais plutôt de faire part d'une réalité souvent occultée par les homicides commis et la perception du problème de la violence de genre comme un problème mineur.

PROFILE DES INTERLOCUTRICES

- Neuf femmes entre 25 et 50 ans résidant actuellement dans différentes communautés autonomes de l'Etat espagnol.
- Leurs formations varient grandement, certaines ayant arrêté leur scolarité après la primaire, d'autres après la secondaire et finalement d'autres ayant poursuivi leurs études et obtenu des diplômes universitaires (licences, maîtrises ou plus).
- A un niveau social et en termes généraux, ces femmes sont originaires de classes moyennes urbaines formées en Espagne dans les années cinquante et soixante. Aucune de ces femmes n'a atteint un niveau supérieur à celui de classe moyenne pour des raisons diverses, certaines en raison de leur handicap, d'autres parce qu'elles dépendent des aides publiques de l'Etat et bien d'autres raisons. Parmi ces femmes, se trouvent deux immigrées vivant en Espagne depuis plus de 10 ans.
- Les interlocutrices interrogées présentent différentes incapacités:

INTERLOCUTRICE 1	TETRAPLEGIQUE
INTERLOCUTRICE 2	PERTE D'AUDITION (À 95%)

INTERLOCUTRICE 3	BRÛLURES AU 3 ^{ème} DEGRÉ SUR LE VISAGE ET UNE PARTIE DU CORPS
INTERLOCUTRICES 4, 5 Y 9	PERTE DE VUE
INTERLOCUTRICE 6	PARAPLEGIQUE
INTERLOCUTRICE 7	HANDICAPÉE PSYCHIQUE
INTERLOCUTRICE 8	HANDICAP MULTIPLE A UN NIVEAU PHYSIQUE ET SENSORIEL

LE TYPE DE VIOLENCE SUBIE

- Qu'il s'agisse de relations impliquant plus de 25 ans de vie commune affectée par la violence de l'époux, de relations sporadiques sans structure nominale (ni petit ami ni fiancé) ou bien encore de concubins ou de couples institutionnels partageant une profonde foi religieuse, toutes ces femmes ont souffert d'attaques de violence physique aigues leur causant un nombre de handicaps très graves.
- Le point commun entre toutes ces femmes – selon les témoignages recueillis - pourrait être le fait qu'aucune d'entre elles ne se doutaient qu'elles souffriraient un jour de ces agressions qui les ont profondément marquées à jamais physiquement, sensoriellement et psychologiquement.
- Cette incapacité de la part de toutes ces femmes à prévoir cette violence laisse entrevoir leur **difficulté structurelle à reconnaître qu'elles se comportaient en tant que victimes** sachant que leurs partenaires montraient des signes de conduite violente extrême à leur rencontre.
- En conclusion, ces femmes ont vécu ces agressions extrêmes de violence, malgré de possibles menaces préalables ou non, de manière ambiguë:

“IL / ILS ONT UN COMPORTEMENT VIOLENT.CEPENDANT, JE NE ME SENS PAS EN DANGER À SES CÔTÉS PARCE QU'IL NE ME FERA PAS DE MAL. IL M'AIME.”.

- *“Jamais je n'aurais pu imaginer qu'il me frapperait, jamais, jamais, il avait un tempérament très coléreux mais je n'avais jamais pensé qu'il aurait pu diriger sa colère contre moi.”*
- *“Tant d'années à me frapper, tant d'années à me menacer, c'est comme si on s'habitueait. Jamais je n'aurais pu imaginer qu'il me fasse mal.”*
- *“Je l'avais vu se battre contre ses frères, frapper sa mère, un homme dans la rue, un jour on s'était à moitié battu mais je n'aurais jamais pu imaginer qu'il me frapperait ainsi.”*

- *“Comment aurais-je pu imaginer qu’un homme qui frappe à ma porte à trois heures du matin pour me voir parce qu’il m’aime, puisse me lancer de l’acide en plein visage?”*
- L’étude de ces personnalités ne permet pas d’identifier que le conflit affecte la relation même. En d’autres termes, ces femmes n’acceptèrent jamais que le problème ne venait pas seulement du fait qu’il/ils soient violents mais que la propre relation de couple même représentait un danger réel et n’acceptèrent non plus que la personne violente puisse éventuellement abîmer le lien existant et faire mal à l’autre membre du couple.
- Ces femmes étaient convaincues que la relation de couple ne représentait aucun danger pour elles et qu’elles ne seraient jamais la cible principale de ces agressions et pour cette raison, ces personnes ont eu des enfants avec ces hommes en suivant deux raisonnements:
 - Si on a des enfants, il changera et se conduira mieux, il sera plus compréhensif, plus tranquille et plus tolérant.
 - Si lui se comporte de façon “insupportable”, la femme se réfugiera dans son rôle de mère et justifiera le fait qu’elle reste avec lui, qu’elle doive le supporter.
- Ces deux types de comportement sont inadéquats (comme le démontrent les expériences vécues) et semblent être le résultat d’une même et double erreur encouragée par l’environnement culturel apparaissant de façon récurrente chez ces femmes:
 - Ne pas reconnaître le fait que le manque d’imposition de limites puisse exacerber l’apparition de conduites violentes apparaissant au sein de ces relations mêmes.
 - Ne pas accepter qu’elles sont / étaient des femmes battues dans la majeure partie des cas, en situation de danger constant. Cette double méconnaissance, présentes dans la plupart des cas, puise son origine dans deux conflits distincts identifiés dans notre société :
 - a) En premier lieu, ces femmes ne sont pas capables de s’identifier comme des femmes battues même dans le cas de violence domestique réelle ni de considérer qu’elles supportent des hommes à la conduite violente.
 - b) La honte sociale que pourrait générer leur situation les pousse, et ce, de manière pathologique, à dissimuler cette violence devant leurs familles, leurs amis et les institutions et ne pas reconnaître ce que veut dire être une femme battue.
- Cette peur d’être jugées comme femmes battues démontre une profonde souffrance et en même temps une volonté de dissimuler la mauvaise conduite de leur partenaire reflétant ainsi une forme d’autocensure morale qui les laisse – ou les a laissées – constamment exposées à une violence quotidienne exprimée sous différentes formes même les plus anodines. Leurs agresseurs

en sont conscients et bâtissent leur pouvoir sur ce principe c'est à dire qu'ils inhibent la victime pour qu'elle se sente complice et responsable de son sort.

- Ces femmes ayant supporté ces agressions systématiques durant des périodes plus longues, montrent très clairement leur incapacité à s'identifier en tant que victimes puisque la société, les institutions et les médias ne parlaient pas de ce phénomène.

“Je savais parfaitement qu'il était violent parce qu'il avait déjà essayé de me donner des coups de poing et m'avait déjà terriblement battue à plusieurs reprises mais je ne me rendais pas compte que j'étais une femme battue. Ce n'est que récemment qu'on commença à parler de certains cas, cette femme là qui est apparue à la télé et tous ces cas, c'est alors que j'ai compris que non seulement mon ex mari était violent mais aussi que j'étais une femme battue ...”

- Toutes les femmes interrogées indiquent de façon récurrente que la relation maintenue avec ces agresseurs se caractérise par un double lien entre les partenaires, agression/bonne conduite, typique dans les cas de violence de genre, marquant arbitrairement les règles de conduite et dominant la vie du couple, laissant ainsi planer une incertitude subordonnée:

“Je ne savais jamais pourquoi il allait exploser. Ça pouvait être pour la raison la plus bête, tout allait bien jusqu'à ce qu'il explose. Qu'est ce qu'il s'est passé? Qu'est ce que j'ai fait de mal?”

Curieusement, nous étions d'accord sur les choses essentielles et nous ne nous disputons jamais. Notre relation dans l'intimité était bonne mais, tout d'un coup, sans crier gare, tout basculait et c'est comme s'il pensait que je ne le respectais pas, et c'est alors qu'il commençait à me frapper et...”

- La relation avec les enfants, lorsqu'elle a lieu d'être, ne suit pas un modèle. Les enfants, faisant également partie de la relation, souffrent également des ces conduites abusives.

LES AGRESSEURS

- Bien évidemment, nous avons construit l'image que nous avons des agresseurs au travers des commentaires et des différents profils des femmes interrogées, élément important à prendre en compte.
- Malgré les différentes personnalités identifiées au cours des entretiens conduits auprès des femmes interrogées, on peut distinguer certains traits communs parmi les agresseurs:
 - Besoin de constamment vérifier qu'ils sont le centre d'intérêt de ces femmes.
 - Besoin de représenter l'identité unique du foyer du couple et d'elles-mêmes en public.

- Incapacité à supporter leurs formes de manifestation d'indépendance relationnelle.
- Comportement traditionnel quant aux valeurs du couple, indépendamment de leur idéologie ou appartenance politique.
- Attitude conflictuelle contre d'autres hommes (famille, travail, etc.) et distance communicative avec d'autres femmes.
- Se présentent comme des individus formels, éduqués, sûrs d'eux-mêmes, ordonnés et capables de réaliser les tâches domestiques de la maison.
- Montrent une affectivité et une expressivité particulièrement cyclothimiques. Aucune des femmes interrogées ne parle d'hommes désagréables ou bien encore démontrant une conduite constamment violente mais plutôt de personnes ambiguës, paradoxales et aux réactions imprévisibles.

LES FEMMES BATTUES

- Les femmes présentent encore moins de points communs quant à leur conduite. On note, surtout, une évidente incapacité à décrire leurs points positifs et négatifs ainsi que leurs qualités et défauts.
- De façon très générique, ces femmes semblent montrer une série de traits communs quant à leurs caractères:
 - Sentiment généralisé les situant à la périphérie, aux bords de leurs relations affectives puisque ce sont eux qui sont le centre dans tous les différents aspects.
 - Se sentent comme le lien entre les différents membres de la famille (enfants, beaux-parents, etc.) auxquels elles ne réclament jamais rien, se sentant elles-mêmes responsables des autres, y compris de leurs partenaires.
 - Difficulté extrême pour se sentir et agir de façon autonome, de se sentir elle-même parce qu'elles ont été élevées pour être hétéronomes et se sentir elles-mêmes uniquement en couple.
 - Malgré une ouverture d'esprit prononcée, elles supportent / ont supporté des relations avec des hommes traditionnels, intolérants et violents au nom de l'amour et de leurs responsabilités.
 - Des femmes revendiquant vivement leurs conditions de femme, l'égalité des sexes dans le domaine public sans pour autant être capables d'assumer leurs revendications en privé.
 - Elles déclarent avoir très peu confiance en elles-mêmes.
 - Les entretiens conduits auprès de ces femmes souffrant toutes un handicap grave, laissent entrevoir l'existence particulièrement visible

d'une certaine personnalité légèrement dépressive et une forte angoisse latente se manifestant de façon réitérée et sans remède.

Malgré les circonstances de ces femmes et la violence dont elles ont souffert par le passé, leur attitude ne cesse de surprendre (résilience).

LES STRUCTURES ORIGINAIRES

- L'éventail de styles de relation de couple et auprès de la famille est vaste et particulièrement fréquent dans la société espagnole:
 - Couples s'étant mariés à l'église.
 - Couples s'étant mariés à la mairie.
 - Couples en ménage.
 - Secondes relations avec des enfants de la première relation.
 - Couples n'étant pas en ménage.
 - Relations de couple au sein de groupes d'amis.
- Les structures à partir desquelles se forment des noyaux de violence potentielle et asymétrique ne suivent pas de modèles particuliers de structures pouvant avertir des agressions violentes vécues.
- C'est pour cette raison que l'analyse des structures originaires de ces relations dans les cas de violence capables de handicaper ces femmes, semble indiquer deux facteurs centraux à prendre en compte:
 - Des conduites masculines ambiguës, parfois clairement polarisées, montrant une capacité à agresser et bien se comporter à la fois.
 - Des femmes particulièrement inhibées par la honte qu'elles ressentent et leur manque de confiance en elles. Ces deux facteurs sont liés, ces femmes ne peuvent pas/ne savent pas/n'instaurent pas de limites immédiates dès les premiers signes de violence qui dans le cas où ceux-ci apparaîtraient de façon inattendue et dans le cas de relations très faibles, apparaissent de plus en plus fréquemment et dans des circonstances de plus en plus habituelles. Il est important de prendre en compte le fait que ces femmes ont souffert des agressions de violence de genre ayant causé de graves séquelles.

"Nous formions un couple normal, comme tant d'autres, il avait d'ailleurs beaucoup de bons côtés, il était très câlin avec moi, même avec ma première fille de mon précédent mariage. Mais sans savoir pourquoi, il trouvait toujours une excuse pour me battre presque chaque semaine."

"On peut même dire curieusement que nous formions un couple modèle, il était très câlin...mais quand il disait, allez, à la cuisine, si c'était pas une fois par semaine, c'était tous les quinze jours, et là le cauchemar commençait".

DESTRUCTURATION DES GROUPES FAMILIAUX: L'EFFET MÉTASTASE

- Toutes les femmes interrogées lors de cette enquête, souffrant de handicap/s à la suite d'agressions de violence de genre, déclarent que ce comportement a rompu la structure du groupe familial.
- Les répercussions dévastatrices de ce comportement violent et le/s handicap/s causés ont clairement contribué à casser la structure de ces familles tant du côté des agresseurs que des victimes.
- Rien que l'apparition du handicap causé a suffi pour dévier la trajectoire de la famille.
- Si ce handicap produit est dû à une attaque de violence commise par un membre de cette famille - ou hors de cette famille - sur une des femmes du noyau, alors ce handicap formé produit un effet métastatique affectant l'ensemble du groupe et chacun de ses membres.
- Il est évident que la femme violemment handicapée est celle qui supporte les conséquences les plus graves, suivi des enfants, des frères et sœurs, de ses parents à elle mais aussi à lui, et y compris d'autres membres de la famille pour qui la présence d'un maltraiteur au sein de leur famille suppose un stigmate supposant un rejet social féroce.
- Après la mère, ce sont les enfants qui sont le plus touchés par ce comportement. Le fait de savoir que leur père bat violemment leur mère crée en eux un sentiment perplexe et peut engendrer un sentiment de honte sociale les empêchant de s'identifier ou de se reconnaître dans ce groupe familial.
- Les principaux conflits vécus par les enfants sont les suivants:
 - Père violent envers la mère.
 - Père que l'on craint mais que dans de nombreux cas, on aime.
 - Famille rompue.
 - Souffrance de la mère.
 - Absence totale du père.
 - Dépendance de la mère.
 - Climat de deuil à la maison.
 - Conflits financiers.
 - Regard contrit face à l'extérieur.
 - Cassure des prototypes socioculturels.
 - Conscience d'une certaine anomie groupale.
- Les membres suivants immédiatement affectés sont les parents et les frères et sœurs de la femme battue tant du point de vue de la logistique que de la conduite.
 - LOGISTIQUE: la nécessité des parents et des frères et sœurs de la femme battue de s'impliquer dans la vie de la victime handicapée afin d'aider à gérer le quotidien et les nouveaux obstacles à surmonter.
 - CONDUITE: tant la famille de la femme comme celle de l'homme se sentent en partie responsables de ce qui est arrivé, par ignorance, omission, abandon ou simplement honte vis-à-vis de l'extérieur, celles-ci n'ont pas agi à temps.

SITUATION RELATIONNELLE DES FEMMES HANDICAPÉES POUR CAUSE D'AGRESSION ET DES GROUPES FAMILIAUX.

- Toute femme ayant été battue ou menacée de façon plus ou moins systématique pendant une certaine période de temps, est une femme qui a progressivement réduit son champ relationnel (amis, connaissances, familles, etc.) jusqu'au point où elle se trouve complètement seule.
- Dans presque toute la majorité des cas interrogés souffrant d'incapacité provoquée par une agression violente à l'encontre de leur personne, mise à part une seule exception, on a pu observer que la conduite violente est indéfectiblement accompagnée d'un isolement relationnel souffert par la femme victime qui, se sentant honteuse et gênée, perd petit à petit les interlocuteurs initialement présents autour d'elle et finit par sombrer dans le mutisme et la dissimulation.
- On peut clairement observer que toutes ces agressions prolongées font que la victime perd progressivement ses amis, les membres de la famille à qui elle se confiait, c'est à dire qu'elle perd les réseaux relationnels qui pourraient la soutenir de façon explicite.
- Suite à ces attaques de violence causant les handicaps dont ces femmes souffrent, les autres membres de la famille tendent à sombrer dans l'isolement et supportent, à tort, le stigmate de ces agressions, se sentant soit honteux soit coupables, formant ainsi un double sentiment sans issue.
- La figure des mères des victimes, grand-mère de leurs petits enfants, dans le cas où celles-ci seraient présentes, occupe la place centrale et contribue à restructurer le groupe en dépit des situations déficitaires de départ de tous et chacun.

LE PROCESSUS COMPLEXE D'INCLUSION / ET D'EXCLUSION DES FEMMES HANDICAPÉES À LA SUITE D'AGRESSIONS VIOLENTES À LEUR ÉGARD

- Toute forme d'incapacité implique une certaine exclusion sociale. La victime souffrant ce handicap doit trouver les moyens pour affronter ce monde et apprendre à utiliser ses ressources et connaître également ses limites afin de faire face à la réalité.
- Si en plus, cette incapacité est le résultat d'un comportement violent de la part de leur partenaire, celle-ci provoque la perte de leur identité, un manque de confiance en elles par rapport à leurs capacités, un sentiment de honte vis à vis des autres et l'absence d'horizons motivationnels conduisant finalement à exacerber le sentiment d'exclusion.
- Ce sentiment d'exclusion affecte tous les aspects de la vie de ces femmes.

**SYSTÈMES DE
REPRÉSENTATIONS
D'ELLES MÊMES
AFFECTÉS PAR LE
HANDICAP
SOUFFERT À LA
SUITE D'UNE
AGRESSION A LEUR
ENCONTRE**

- Leur confiance en elles-mêmes.
- Le sentiment de satisfaction que peut donner le travail réalisé par tout individu.
- La relation maintenue avec les enfants ainsi que la capacité à orienter et diriger.
- L'espoir de nouvelles relations affectives.
- La parité vécue dans l'environnement proche: liens, relations, etc.
- Les chances réelles de devenir autonome.
- La libre utilisation du temps et de l'espace.
- Le plaisir des loisirs.
- Le pouvoir de séduction féminine.
- L'envie de vivre.
- Les possibilités d'hétéronymie.
- La satisfaction de vivre.
- Etc.

- C'est ainsi que de façon récurrente, ces femmes, non seulement se sentent exclues mais considèrent également qu'à partir de maintenant et pour toujours, leur avenir sera définitivement teinté de ce sentiment d'appartenance à un groupe d'individus exclus de la société.
- Parmi toutes ces identités détruites, seul leur rôle de mère d'enfants mineurs semble fournir une quelconque satisfaction même si ce sentiment se limite à leur responsabilité, en tant que mère, de ne pas abandonner leurs jeunes enfants:

"J'ai très peu envie de vivre, à vrai dire, très peu. Seuls mes enfants me donnent l'envie d'ouvrir les yeux même si je sais que je suis un cadavre vivant".

"Je n'ai plus aucune illusion. J'espère seulement pouvoir rester aux côtés de mes enfants jusqu'à leur majorité même si je ne pourrai plus jamais les voir..."

"Ma vie est finie. Simplement pouvoir parler avec ma fille, c'est tout. Rien d'autre."



Le soutien social et institutionnel offert à ces femmes et toutes les victimes de violence de genre, l'éducation, la prévention et la sensibilisation sont les seules armes que possède notre société démocratique pour palier, surmonter et erradiquer le phénomène de la violence de genre.

Madrid, le 12 mai 2009